A qui de droit

BLB Ihre Spezialisten. Ihre Bank.

Oldenburg, le 20.03.2017

Financement du projet éolien de la société Parc Eolien de Trans-sur-Erdre („nouveau projet")

Par la présente, nous confirmons que notre banque a déjà financé plusieurs projets éoliens développés par le Groupe WindStrom en France (société mère de Parc Eolien de Trans-sur-Erdre), notamment les projets suivants :

- Hauteurs de Gâtine
- Vernoux-en-Gâtine

Ces projets sont exploités dans le cadre de l'obligation d'achat de l'électricité produite, prévue par l'article 10 de la loi n°2000-108 du 10 février 2000, aujourd'hui codifié à l'article L.314-1 du code de l'énergie.

Ils ont étés réalisés avec succès et à notre connaissance, leur exploitation se déroule selon le planning.

Dans ces conditions et sous réserve (i) de l'obtention de l'ensemble des autorisations requises pour la construction et l'exploitation du projet éolien (« nouveau projet »), (ii) de l'accord de notre comité d'engagement (iii) de l'acceptation intégrale des conditions et de la documentation du crédit, notre établissement serait donc, sous condition de l'audit complet du projet, disposé à considérer le financement couvrant, selon la qualité du projet, environ 80-90 % des coûts de son développement et de sa construction.

Fait à Oldenburg le 20.3.17

Bremer Landesbank

Eden Eilers